



● 1200-1300

● FRANCE

● 05-POUVOIR

● JUSTICE

● 01-TEMPS

● SANTÉ

● CORPS

● MAIN

● 04-SAVOIR

● SIGNIFICATION

● SIGNE

● SYMBOLE



Main de justice

A partir du XIII^e siècle, la main de Justice s'est imposée comme un symbole indissociable du pouvoir royal et fut jusqu'en 1792 l'emblème du pouvoir judiciaire des rois de France conféré par Dieu : en 1226, lors du couronnement de Louis IX (ou Saint Louis), un bâton de commandement décoré à son extrémité d'une main en ivoire ayant trois doigts étendus est remis au jeune roi. L'emblème a perduré en partie grâce à sa célèbre œuvre de Justice, rendue sous un chêne.

Source : cours-appel.justice.fr

